

LA LETTRE D'INFORMATION DU CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Mars 2024

Dans cette nouvelle lettre d'information, nous vous présentons la nouvelle saisine de l'Eurométropole faite au CODEV sur la préservation de la ressource en eau et l'état d'avancement de nos travaux qui aboutiront à la publication d'un rapport en juin prochain.

Si c'est enrichissant de réfléchir et de faire des propositions sur les questions qui nous sont soumises, c'est encore plus gratifiant quand nos contributions sont réellement prises en compte. Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance des retours que nous avons eus sur les préconisations que nous avons faites à l'occasion de nos précédents travaux.

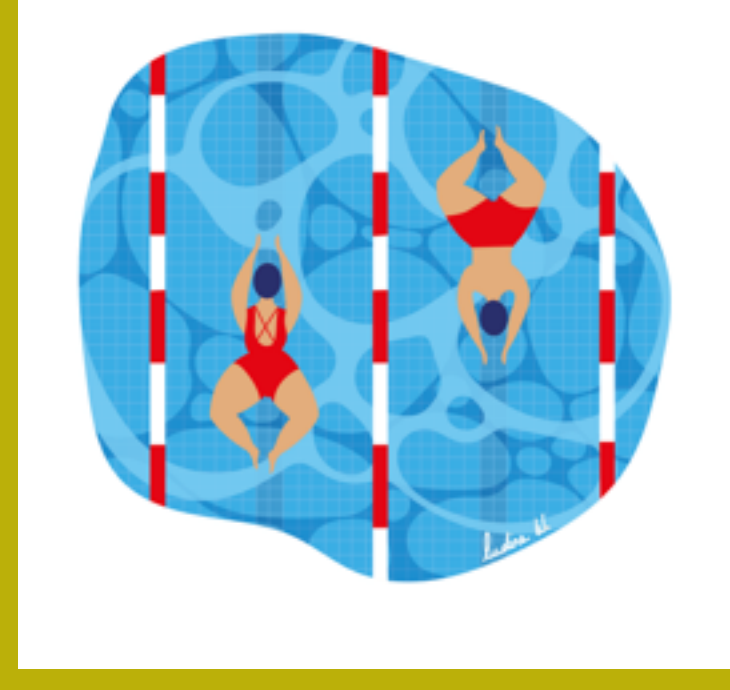
Nouvelle saisine sur la ressource en eau

Le cycle de l'eau est invisible. Nous trouvons normal d'avoir toujours de l'eau potable lorsque nous ouvrons le robinet. Et comme nous vivons sur la plus vaste nappe phréatique d'Europe, nous nous pensons à l'abri. C'est finalement compréhensible parce que jusqu'à présent, nous n'avons pas vraiment été sensibilisés à la préservation de cette ressource vitale.

1. **Comment accompagner le territoire dans la prise de conscience des enjeux liés à l'eau ?**
2. **Comment favoriser la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver la ressource eau ?**

Saisine

Notre méthode de travail



Pour répondre à cette saisine, trois de nos commissions se sont mobilisées : la nouvelle commission Eau créée pour l'occasion et les deux commissions Aménagement et Economie. Elles ont mesuré le niveau de prise de conscience des enjeux liés à la ressource Eau en général pour envisager quelles actions seraient susceptibles d'entraîner un salutaire changement de pratiques.

- Quelles aménagements urbains ?
- Quelles techniques de construction ?
- Quels aménagements des logements ?

Pour la **commission Eau**, trois angles d'investigation et de réflexion pour faire des préconisations :

- **Les usages individuels et la consommation d'eau**
Est-ce que chaque consommateur d'eau a pleinement conscience de sa réelle consommation lorsque 85% des habitants de l'Eurométropole résident dans de l'habitat collectif ?
- **Les usages individuels et les pollutions de la ressource**
Comment mieux identifier les pollutions de l'eau ?
- **Les enjeux pour liés à l'assainissement et à la distribution pour la collectivité**
Comment mieux recycler les eaux usées pour mieux les réutiliser ?



Les travaux de cette commission visent à décoder nos pratiques individuelles de consommation de l'eau pour mieux agir pour sa préservation. Elle s'est aussi intéressée aux évolutions au sein des services de l'EMS (propreté, espaces verts, sports...) pour contribuer à cette préservation.

La **commission Aménagement – Cadre de Vie** s'est quant à elle penchée sur les moyens de sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'urbanisme, de l'aménagement et de la construction d'une part, et de l'agriculture d'autre part.

- Quelles pratiques agricoles plus vertueuses en matière de préservation de l'eau ?
- Quelles difficultés pour y arriver ?



La **commission Economie** s'est quant à elle concentrée sur les acteurs de l'industrie, de l'artisanat et du commerce comme consommateurs et contributeurs à la qualité de la ressource.

Dans ce paysage dense qui se caractérise par de multiples acteurs, une gouvernance partagée, de nombreuses normes et réglementations (européennes, françaises, locales, de bassin), il a fallu cheminer pour bien comprendre les rôles et compétences de chacune.



Nous ont-ils entendus et surtout, nous ont-ils écoutés ?

Lorsque nous réfléchissons sur un sujet, quel qu'il soit, la première question que nous nous posons est de savoir si l'Eurométropole de Strasbourg, destinataire de nos préconisations, prendra réellement en compte nos travaux.

La **démocratie participative** est donc bien vivante sur le territoire eurométropolitain !

Objectif zéro déchets !

La Commission **Services publics du quotidien** avait fait un gros travail de recherche et d'investigation pour apporter, en octobre 2022, la contribution du CODEV au programme **Zéro déchet - Zéro gaspi** initié par l'EMS.



Foncier : faire plus avec moins...



Nous avons été invités par **Danielle Dambach**, Présidente déléguée de l'EMS en charge de la planification urbaine à faire un point sur la « fabrique » du PLU et sur les modalités d'intégration des travaux du CODEV sur la sobriété foncière dans cette démarche.

Nous avons effectivement remis en juin 2022, un **rapport** en réponse à la saisine de la présidente sur la manière de concilier sobriété foncière, résilience face au changement climatique et besoin de logements sur le territoire métropolitain.

Lorsque nous réfléchissons sur un sujet, quel qu'il soit, la première question que nous nous posons est de savoir si l'EMS, destinataire de nos préconisations, prendra réellement en compte nos travaux.

Sobriété et efficacité énergétique



La question s'est naturellement posée lorsque nous avons remis nos préconisations sur l'**énergie** en juin 2023. Depuis, deux membres de notre Conseil participent régulièrement aux réunions du Comité territorial de la transition énergétique.

En janvier, les services de l'Eurométropole nous ont présenté le scénario prochainement soumis aux élus. Nous avons également pris connaissance des suites données à nos 37 préconisations.

Le covoiturage



Le 11 mars, l'EMS a officiellement lancé sa **plate-forme de covoiturage** en présence de membres de la commission mobilités du CODEV qui avait remis un **rapport** sur le sujet en septembre 2023.

- L'importance de cibler au démarrage les déplacements domicile / travail, les plus à même pour réduire les GES, les bouchons, faciliter le stationnement et améliorer la qualité de l'air
- La nécessité d'opter pour une seule plateforme alors qu'il en existe plusieurs sur le terrain : KAROS en l'occurrence.
- La nécessité d'un pilotage public par l'EMS du développement du covoiturage et les nécessaires liens à mettre en place avec les entreprises et les autres collectivités (CEA, Région, CMA, etc...)
- La mise en place d'une aide supplémentaire pérenne de l'EMS (de 1,5 € à 4 € par passager et par trajet) en plus de l'aide de l'Etat (150 €) et la participation des entreprises.
- La mise en place d'une démarche de suivi et d'évaluation puisqu'il a été décidé de se revoir dans un an pour faire le point.
- Enfin, la mise en place d'actions de promotion et de communication vis-à-vis du grand public à travers divers médias et flyers largement distribués.

L'application **AUTHOP** est plutôt simple d'utilisation. Elle concerne tous les usagers qui ont un lieu de départ ou d'arrivée sur le territoire de l'Eurométropole. Il suffit de remplir certains critères pour être éligible au soutien financier, les indications sont données à l'usager lors de l'inscription du déplacement.

Le passager du véhicule peut connaître le profil du conducteur, ses appréciations, le cri d'air du véhicule. La plate-forme est un mode complémentaire aux modes de transport existants et permet de répondre à des besoins spécifiques, notamment sur des territoires mal desservis ou à des horaires de nuit.

La plate-forme fonctionne également pour les trajets transfrontaliers, cette fonction est transparente pour l'utilisateur. C'est ainsi qu'après **VEL'HOP** pour les déplacements à bicyclette, **FLEX'HOP** pour les transports à la demande, **AUTHOP** pour le covoiturage est né ce Lundi de mars 2024.

On réfléchit sur les transports en commun



Les français passent en moyenne 50 min par jour dans les transports en commun. Avec son tramway vert, moderne et écologique, Strasbourg fut l'une des premières villes de France à décider de son retour. Il s'est depuis largement imposé dans nos habitudes de déplacement.

Rétrospective 2023

La démocratie participative en actions en 2023. Retour sur 12 mois de réflexions et de travaux pour porter et faire entendre la parole citoyenne auprès des élus de l'Eurométropole de Strasbourg.



Suivez-nous et inscrivez-vous à la lettre d'information

